



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 19 novembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
**Forêt de Haye : Stéphane LE FOLL s'engage pour le classement du massif
en « forêt de protection »**
—

Stéphane LE FOLL s'est vu remettre, ce 19 novembre, le dossier relatif au classement de la forêt de Haye en qualité de forêt de protection (niveau de protection le plus élevé pour un massif forestier). Assistaient à cette remise l'ensemble des partenaires impliqués dans le processus de classement, les représentants de l'ensemble des collectivités, de l'Etat, de l'association Flore54 de l'ONF, ainsi que le député Dominique POTTIER.

Ce dossier est l'aboutissement d'une initiative citoyenne territoriale lancée en 2006. Elle doit permettre d'assurer le classement d'un massif forestier de plus de 10 000 hectares aux portes de l'agglomération nancéenne, conciliant l'exploitation forestière, la protection des espaces naturels et l'accueil du public dans une logique de multifonctionnalité des forêts, telle que promue par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt.

A l'occasion de cette rencontre, Stéphane LE FOLL a salué la qualité de la concertation entre les différents acteurs du territoire en faveur de cette protection renforcée de la forêt de Haye et a réaffirmé sa volonté que le classement intervienne rapidement.

Le Ministre a également indiqué qu'il aurait à cœur de prendre les dispositions nécessaires pour permettre les fouilles archéologiques sur le site dont la réalisation n'est pas de nature à compromettre la pérennité de l'état boisé.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture